Principes généraux :

Légende :

RO = Radiation d’office

IS = Intégration Sociale

AMU = Aide médicale Urgente

AS = Aide Sociale (conformément à la loi organique du 8 juillet 1976, c’est le CPAS qui apprécie la forme la plus adéquate d’aide (par exemple: aide financière ( équivalent ou non au revenu d’intégration, mise au travail, affiliation à une mutuelle, guidance psycho-sociale, assistance juridique, aide en cas d’expulsion, aide en matière de fourniture de gaz et d’électricité, …)

|  |  |
| --- | --- |
|  | Droit à:- l’intégration sociale ET/OU- Aide sociale  |
|  | Droit à:- l’ intégration sociale - éventuellement aide médicale urgente PAS droit à aide sociale |

Principes élaborés :